

STAGES DE VACANCES JUNIORS 2025

de 6 à 16 ans

Golf Château de La Tournette

*L'enfant ne doit pas être membre du Club pour participer ;
n'hésitez donc pas à en informer votre famille et vos amis !*

Quand ?

Stage de Golf du lundi 5 mai au vendredi 9 mai 2025	205,- €
Stage de Golf du lundi 7 au vendredi 11 juillet 2025	205,- €
Stage de Golf du lundi 28 juillet au vendredi 01 août 2025	205,- €
Stage de Golf du lundi 18 au vendredi 22 août 2025	205,- €

Prix :

Ce prix comprend le matériel fourni. Possibilité de prendre un repas chaud et boisson le midi pour € 70,- par semaine.

Programme du stage :

09.00 : accueil des enfants devant le Secrétariat
09.00-10.30 : cours de golf technique
10.30-10.45 : collation
10.45-12.30 : cours de golf technique
12.30-13.30 : lunch
13.30-16.00 : mise en pratique de l'enseignement du matin sur le terrain
16.00-16.30 : reprise des enfants

8 participants minimum

Comment s'inscrire ?

Par e-mail à info@igolfacademy.eu, ou pour les Membres par BEgolf, Activité.



Golf Château de la Tournette

Chemin de Baudemont 21 - 1400 Nivelles - Belgique
+32 (0)67 894 266 • info@tournette.com • www.tournette.com

Formulaire d'Inscription Stages de Vacances Juniors 2025 Golf Château de La Tournette

Nom :

Prénom :

Adresse :

GSM :

E-mail :

Date de naissance :

Participe aux cours de l'Académie : OUI / NON *

Dates choisies :

- Stage de Golf du lundi 5 mai au vendredi 9 mai 2025
- Stage de Golf du lundi 7 au vendredi 11 juillet 2025
- Stage de Golf du lundi 28 juillet au vendredi 01 août 2025
- Stage de Golf du lundi 18 au vendredi 22 août 2025

Tarif choisi par semaine de 5 jours :

- 205€ (ce prix comprend le matériel fourni)
- 275€ (ce prix comprend le matériel et un repas chaud et boisson le midi)

Merci de renvoyer le formulaire d'inscription par e-mail à info@golfacademy.eu. Vous recevrez une facture pour le paiement.

Signature des Parents : _____

(*) entourez ce qui convient

Toute absence à un jour de stage ne modifie pas le forfait. Les Stages Juniors sont payables au comptant. Aucun remboursement n'est prévu, sauf cas de force majeure, à l'appréciation de la Direction.